

Département d'Ille et Vilaine  
Arrondissement de FOUGERES-VITRE  
Canton d'Antrain  
Commune de **ROMAZY**

**PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL DE ROMAZY 35**

\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*

Le conseil municipal s'est réuni en l'hôtel de ville, le 21 juillet 2025 à vingt et une heure sur la convocation du 15 juillet 2025 de Monsieur Patrick BESNARD, Maire.

**Date de publication** : 15 juillet 2025

**Étaient présents** : BATAIS Loïc, BESNARD Patrick, GUEROC Caroline, PARENT Arnaud, PARENT Sophie, PELHERBE Laetitia, TISON Nadine,

**Était absent** : LEFORESTIER Cédric,

**Excusé** :

**Procuration** :

Madame PARENT Sophie a été désignée comme secrétaire de séance.

**Le compte-rendu de la séance du 16 juin 2025 est adopté à l'unanimité.**

**CONVENTION DE PARTENARIAT AXA ET GROUPAMA**

**2025.31**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les compagnies d'assurance Groupama et AXA propose un partenariat avec la commune de Romazy afin de présenter aux habitants de la commune de Romazy des conventions de mutuelle santé. Dans ce cadre, ces organismes ont sollicité l'organisation d'une réunion publique afin de pouvoir exposer leur offre et répondre aux éventuelles questions des administrés.

La Commune de Romazy ne revêt pas la qualité d'intermédiaire d'assurance, son rôle se borne uniquement et exclusivement à mettre en relation le client potentiel et les assurances.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

ACCEPTE l'organisation d'une réunion d'information sur les conventions de mutuelle proposées par Groupama et AXA,

AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en place de cette réunion.

**DEVIS ARCHITECTE**

**2025.32**

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal, un premier devis reçu d'un architecte, afin de mesurer le montant de cette dépense.

Le conseil souhaite avoir d'autres devis afin de se prononcer.

Après en avoir délibéré, 7 sont pour avoir de nouveaux devis et une abstention.

#### SALLE ATTENANTE A L'INDIGO

Monsieur le maire fait allusion à un mail envoyé par un élu, ou sa demande est de sortir la salle attenante à l'Indigo de l'étude du contrat d'objectif comme il a été convenu pour la grange.

Monsieur le Maire et la majorité du conseil ne souhaite pas répondre favorablement à cette sollicitation étant donné que tout est déjà acté près du département et de la CDC, pour poursuivre cette étude.

#### TERRAINS PLUI

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une réunion aura lieu jeudi 24 juillet concernant le PLUI, entre les élus de Romazy et les services de la CDC afin de présenter le travail fait en commission intercommunale.

Il sera notamment abordé les zonages 1AU et 2AU.

#### REPARTITION DE L'INVESTISSEMENT VOIRIE

**2025.33**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'une enveloppe supplémentaire pour les AC (Attribution complément investissement) de 2025 qui est de 300 000 euros à répartir entre les communes de Couesnon Marches de Bretagne.

La commune de Romazy se voit attribuer une enveloppe supplémentaire de 3 643.56 euros, qui s'ajoute au 17 740.17 euros, ce qui porte la dépense prévisionnelle à 21 384.27 euros.

Sur la proposition du Maire, ces fonds sont utilisés à la poursuite de la réfection de la route de la Bidois.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition.

#### QUESTIONS DIVERSES

Point sur les loyers :

La procédure est toujours en cours concernant un locataire, le rendu du jugement est prévu le 08 août 2025

Concernant une 2<sup>ème</sup> location, le conseil municipal charge monsieur le Maire de se renseigner auprès de la trésorerie si un échéancier a été mis en place, si ce n'est pas le cas, le conseil souhaite rencontrer ce locataire.

La séance est levée à 22h14.

<b>BESNARD Patrick</b>	<b>BATTAIS Loïc</b>	<b>GUEROC Caroline</b>	<b>LEFORESTIER Cédric</b>
<b>PARENT Arnaud.</b>	<b>PARENT Sophie</b>	<b>PELHERBE Laetitia</b>	<b>TISON Nadine</b>